



Association Ecole de Musique de BASSENS

Année 2020/2021

Téléphone : 05 57 80 81 65 (répondeur)

Mail : ecolemusiquebassens@gmail.com Directeur : Jean-Philippe DUMOULIN

Les **adhésions et inscriptions** auront lieu du 7 au 11 septembre à l'école de musique (bureau du directeur) pour un début des cours le 28/09. Comme à l'accoutumée, l'accueil sera assuré par le directeur et les membres du Conseil d'administration.

ATTENTION : date limite pour s'inscrire : Le mercredi 24 SEPTEMBRE 2020

POUR LES ANCIENS ÉLÈVES

Le lundi 7 septembre entre 15h et 18h30

Le mardi 8 septembre entre 15h et 18h 30 h

POUR LES NOUVEAUX BASSENAIS

Le mercredi 9 septembre entre 15h et 18h 30 h

Le jeudi 10 septembre entre 15h et 18h 30 h

POUR LES « HORS COMMUNE », en fonction des places disponibles

Le vendredi 11 septembre entre 15h et 18h30 h

Il faudra être muni :

- De la carte 2019/20 (pour les anciens élèves)
- * D'un moyen de paiement pour l'adhésion (pas de carte bancaire)
- * D'un RIB si vous choisissez le paiement par prélèvements
- * D'une attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident)
- D'une photo pour les nouveaux inscrits
- ** D'un justificatif de domicile pour les Bassenais

L'inscription sera effective lorsque l'ensemble des documents* aura été fourni. Pour bénéficier du tarif « commune » il faut obligatoirement produire un justificatif de domicile au moment de l'inscription.

Modalités de paiement : opter pour paiement de la globalité ou prélèvements - trimestriels ou mensuels

Les tarifs figurent au verso.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute année commencée est due.

ADHÉSION ANNUELLE à l'ordre de « École de Musique de Bassens » :

26 € pour un adulte et pour un premier enfant d'une famille)

18 € (pour le deuxième ENFANT et les autres ENFANTS...)

NB : en fonction de la conjoncture sanitaire en septembre, les modalités d'inscription peuvent être amenées à évoluer.

Tournez SVP >